



LES ESSENTIELS

Pourquoi choisir un constructeur de maisons certifiées NF Habitat

NF Habitat : pour une maison de qualité certifiée !



Une certification délivrée par un
organisme certificateur indépendant
et impartial : CERQUAL Qualitel
Certification¹.



Une **démarche**
choisie par
votre constructeur

Plus de **50 critères**
de qualité qui
vont plus loin que
les réglementations

Un **contrôle**
complet
de votre
constructeur
réalisé par
CERQUAL

Une
attestation
de conformité
à la réception
de votre
maison



Les + d'un constructeur NF Habitat

Choisir un constructeur engagé NF Habitat, c'est pour vous l'assurance de réaliser votre projet avec un **professionnel de confiance, reconnu et contrôlé** par un organisme indépendant. **À chaque étape**, il met tout en œuvre pour vous apporter **satisfaction**.



Contrairement aux autres, seuls les constructeurs de maisons certifiées NF Habitat sont contrôlés !

Son organisation interne et ses services sont contrôlés :

- Des audits sur la qualité de l'organisation et la qualité des services clients.
- Des vérifications sur chantiers en conception et à différents stades d'avancement : fondations, gros œuvre, second œuvre, finitions.



AVANT LE DÉMARRAGE DU CHANTIER

- Une analyse du terrain et du site
- Une évaluation à la conception
- Un choix de matériaux de qualité
- Une sélection d'intervenants compétents et qualifiés
- Une réunion de validation de votre projet

- Des visites de chantiers accompagnées
- Des échanges réguliers avec un interlocuteur unique
- Un chantier propre
- Un suivi rigoureux de la qualité et du bon déroulement du chantier

PENDANT LE CHANTIER



- Une visite de contrôle préalable pour une réception bien préparée
- La remise d'une attestation de conformité NF Habitat de votre maison
- Une satisfaction client prise en compte
- Un suivi client après réception

À LA RÉCEPTION



Les logements certifiés
sont **3 fois plus**
nombreux à être notés
de très bonne qualité² !

Quels sont,
pour vous,
les bénéfices
d'une maison
certifiée
NF Habitat ?






01 Un air plus sain

La qualité de l'air intérieur de votre maison est assurée grâce à des équipements plus performants et à une prise en compte des pollutions extérieures et intérieures !

- Les matériaux de construction et de décoration sont sélectionnés pour leur **faible niveau d'émission en polluants volatils** (étiquette sanitaire A pour les revêtements de mur et de sol, peintures et vernis...).
- La ventilation est **contrôlée par une personne** reconnue compétente par l'État.
- La hauteur sous plafond de 2,50 m permet une **meilleure circulation** de l'air.
- En cas de présence de radon⁴ dans votre commune, la **conception** de votre maison est **adaptée**.

40 %
des habitants de logements certifiés récents (moins de 10 ans) déclarent être « très satisfaits » de la ventilation de leur logement, contre seulement 27 % des habitants de logements récents non certifiés⁷.



02 Des économies au quotidien

Vos dépenses d'eau et d'énergie sont maîtrisées grâce à une conception bien pensée et une sélection d'équipements de qualité.

- Les matériaux, les produits et les équipements sont **performants, certifiés et durables dans le temps**.
- Les équipements sanitaires disposent du **classement ECAU** garantissant une robinetterie **économe en eau, en énergie liée à l'eau chaude, avec un faible niveau sonore et robuste pour durer**.



03

Une température idéale toute l'année

Tout est prévu pour vous assurer un confort thermique quelles que soient la saison et la taille de votre maison !

- Les **installations** sont dimensionnées en fonction de vos besoins.
- Les équipements de chauffage disposent d'une **régulation et de programmation**.
- L'installation d'un brasseur d'air dans vos pièces principales est possible grâce à une **hauteur sous plafond adaptée**.
- Toutes les fenêtres et portes-fenêtres possèdent des **occultations extérieures**.

91 %

des habitants de logements certifiés affirment que leur logement est facile à aménager et à meubler³.



04

Un logement plus fonctionnel

Votre maison est conçue pour vous apporter un confort de vie optimal, avec des espaces, des aménagements et des équipements pratiques !

- La hauteur sous plafond de vos pièces principales est d'au moins 2,50 m pour **plus de possibilités d'aménagement**.
- L'**espace cuisine** est conçu pour prévoir l'installation d'électroménager.
- Des **espaces de rangement et d'aménagement** sont aussi prévus quand vous achetez une maison sur plan (ex : maison en contrat VEFA).



05

Une sécurité renforcée

La sécurité de votre maison est renforcée pour réduire les risques d'intrusion et d'incendie.

- La porte d'entrée est équipée d'une serrure **3 points de fermeture minimum**, comme la porte communicante entre le garage et la maison s'il y a lieu.
En cas de parties vitrées, elle est **protégée par du verre armé ou anti-effraction, des volets...**
- Pour les installations photovoltaïques, le risque d'incendie est pris en compte pour **faciliter les interventions**.



06

Un impact sur l'environnement maîtrisé

Votre maison est conçue pour limiter son impact sur l'environnement de sa construction jusqu'à son utilisation.

- Votre maison respecte la **Réglementation Environnementale 2020** : les émissions de carbone et de gaz à effet de serre sont calculées et limitées. **Le respect de cette réglementation est aussi vérifié dans le cadre des contrôles de l'organisme certificateur.**
- **Des matériaux durables** permettent une utilisation raisonnée des ressources naturelles.
- Une « charte » **chantier propre** est établie.



71 %
des habitants des logements récents (-10 ans) certifiés considèrent vivre dans un logement durable. C'est 2 fois plus que la moyenne des Français⁵.





07

Moins de nuisances sonores

Vous êtes beaucoup moins confronté aux nuisances sonores : l'isolation acoustique est optimisée, les équipements et les matériaux sont choisis pour réduire les décibels !

- Les équipements (chaudière, robinetterie ECAU, ventilation...) sont sélectionnés avec un **niveau de bruit réduit**.
- Les **nuisances** liées aux **modules extérieurs de pompes à chaleur** de votre maison et de celles de vos voisins sont aussi prises en compte dès la conception.

Près de 2 fois plus de personnes

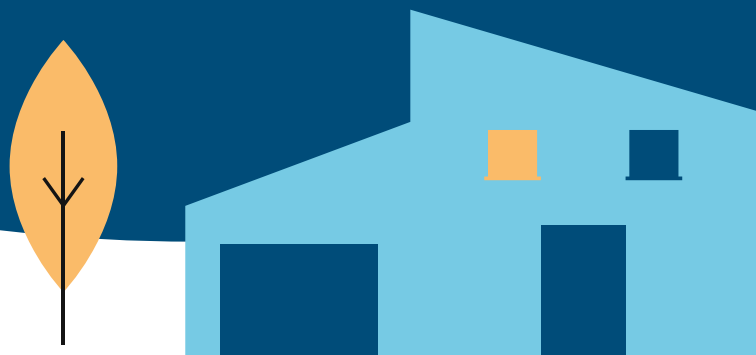
très satisfaites de l'isolation acoustique dans un logement certifié récent (- de 10 ans) par rapport à des logements non certifiés récents⁷.



Gage de qualité, une maison certifiée c'est un plus à la revente.



Parlez-en dès maintenant avec votre constructeur !



3,5 millions
de logements certifiés
depuis 1974

Pour en savoir plus

0 810 07 11 11 Service 0,06 € / min
+ prix appel

www.nf-habitat.fr

Et pour connaître tous les conseils
pour bien faire construire et entretenir
votre maison au quotidien, rendez-vous sur

www.qualitel.org/particuliers

ASSOCIATION
QUALITEL 
POUR LA QUALITÉ DU LOGEMENT

QUALITEL, l'association qui œuvre depuis plus de 50 ans pour la qualité du logement

Depuis 1974, QUALITEL, association indépendante à but non lucratif, fait progresser, aux côtés des professionnels du logement, la qualité de l'habitat tout en participant à sa valorisation auprès des particuliers. **C'est parce que l'amélioration de la qualité du logement est l'affaire de tous** que son conseil d'administration est composé de plus de 30 membres représentant les intérêts des différents acteurs du secteur du logement : associations de consommateurs, professionnels et pouvoirs publics.

Sa filiale opérationnelle, CERQUAL Qualitel Certification, organisme certificateur impartial, accompagne les professionnels pour construire des logements de qualité, sains, confortables et durables, pour le bien-être de leurs occupants. **CERQUAL est accrédité par le COFRAC¹ et mandaté par AFNOR Certification pour délivrer la certification NF associée à l'habitat**, certification de produits et de services. La certification est un dispositif prévu par le Code de la consommation.

CERQUAL 
QUALITEL CERTIFICATION

Notes

¹ CERQUAL Qualitel Certification : accréditation COFRAC n°5-0050 – Section certification de produits et services, listes des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

² Étude « Les bénéfices concrets de la certification du logement 2020 » par Ipsos, Homadata et Adéquation pour QUALITEL à retrouver sur www.qualitel.org

³ Selon le Baromètre QUALITEL 2020 - www.qualitel.org/barometre-qualitel-2020

⁴ Classé « cancérigène pulmonaire certain », le radon est un gaz présent dans le sol et dans l'eau qui se diffuse dans l'air.

⁵ Selon le Baromètre QUALITEL 2021 - www.qualitel.org/barometre-qualitel-2021

⁷ Baromètre QUALITEL -IPSOS, cumul des résultats de 2017 à 2025 (30 467 personnes interrogées).



C'est mieux, c'est sûr !

nf-habitat.fr